

<i>Centre Communal d'Action Sociale de Longuenesse</i>	<b>DELIBERATION DU CCAS</b>	Numéro de l'acte	2024-8 CCASCB
		Nature de l'acte	Délibération
		Matière de l'acte	7.1.1

**OBJET** : Personnel communal – Avancement de grade au titre de l'année 2024

**DATE DE CONVOCATION** : 03/06/2024

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE** : 11

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LONGUENESSE**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix juin, le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Christian COUPEZ, Président du CCAS.

**Étaient présents** :

Messieurs Christian COUPEZ, Stéphane HAELEWYCK, Philippe CREQUY,  
Franck DECOOL  
Mesdames Dominique BERNARD, Ginette BAUCHET, Chantal LEVRAY,

**Absents** :

Madame CATTOEN Marie-Aline  
Madame MONSTERLEET Claudie  
Monsieur DELASSUS Jacky  
Monsieur BRUNET Olivier

Accusé de réception en préfecture  
062-266205251-20240610-2024-8-DE  
Date de télétransmission : 17/06/2024  
Date de réception préfecture : 17/06/2024

La séance ouverte, Monsieur le Président propose au conseil d'administration d'approuver l'avancement de grade au titre de l'année 2024 qui prendra effet à compter du 01/07/2024.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, décident d'approuver l'avancement de grade ci-dessous :

Emploi	Grade actuel	Grade futur	Motif
Coordinatrice du CCAS	Assistant socio-éducatif	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Avancement au choix

Fait en séance, les jour, mois et an ci-dessus,

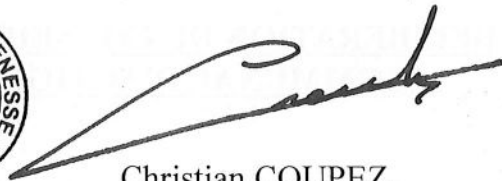
Le secrétaire de séance,



Thibaut BARRET



Pour extrait conforme,  
Le Président du CCAS,



Christian COUPEZ

Publication le 17/06/2024